



Convention sur la diversité biologique

Distr.: générale
20 juin 2025
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

Vingt-septième réunion

Panama, 20-24 octobre 2025

Point 4 de l'ordre du jour provisoire**

Questions relatives au programme de travail de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Examen des conclusions du résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation thématique des liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé ainsi que de leurs incidences sur les travaux menés au titre de la Convention

Note du secrétariat

I. Contexte

1. Dans sa décision [14/36](#), la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a invité la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques à évaluer problèmes situés à l'interface entre la diversité biologique, l'alimentation et l'eau, l'agriculture, la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire, la foresterie et la pêche, en examinant les compromis entre ces secteurs et des options de politique générale connexes en matière de production et de consommation durables, de pollution et d'urbanisation, y compris les conséquences pour l'énergie et le climat, et en tenant compte du rôle de la diversité biologique et des services écosystémiques dans la poursuite des objectifs de développement durable, afin de favoriser les décisions qui appuient les politiques cohérentes et les changements transformateurs nécessaires pour réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité.
2. Dans sa décision [15/19](#), la Conférence des Parties s'est félicitée de l'approbation par la Plénière, à sa huitième session, de la décision de la Plateforme de procéder à des évaluations thématiques sur les liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé (« évaluation des interdépendances ») comme indiqué dans son rapport préliminaire, ainsi que de l'importante contribution scientifique de ces évaluations à la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 août 2025).

** CBD/SBSTTA/27/1.

3. Dans sa décision [16/11](#), la Conférence des Parties a pris note des informations contenues dans la synthèse des évaluations antérieures et futures de la Plateforme, y compris l'évaluation des interdépendances, qui sera examiné par la Plénière de la Plateforme à sa onzième session.
4. Dans la même décision, la Conférence des Parties a demandé à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques d'examiner les résultats de la Plateforme selon le calendrier figurant à l'annexe de la décision. Selon ce calendrier, l'évaluation des interdépendances devait être examinée lors d'une réunion de l'Organe subsidiaire tenue avant la dix-septième réunion de la Conférence des Parties.
5. À sa onzième session, dans sa décision IPBES 11/1, la Plénière de la Plateforme a approuvé le résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation des interdépendances¹ et a accepté les chapitres de l'évaluation, y compris leurs résumés analytiques.

II. Objectif et portée de l'évaluation

6. Les crises environnementales, sociales et économiques auxquelles nous faisons face sont toutes interdépendantes. La biodiversité, la disponibilité et la qualité de l'eau, l'approvisionnement alimentaire, la santé humaine et les changements climatiques sont tous liés. Par exemple, en 2005, 75 % de la population mondiale dépendait des forêts pour son approvisionnement en eau douce, et la disponibilité de cette ressource primaire était directement menacée par la perte de la couverture forestière et des écosystèmes. D'autre part, certains systèmes de production alimentaire ont une incidence négative sur la biodiversité et les services écosystémiques, tandis que la malnutrition mondiale et les inégalités en matière de sécurité alimentaire persistent (42 % de la population mondiale n'avait pas les moyens de se nourrir sainement en 2021)².
7. Les auteurs du résumé à l'intention des décideurs ont examiné en particulier les difficultés complexes liées à la durabilité entre cinq « éléments interdépendants », à savoir la biodiversité, l'alimentation, l'eau, la santé et les changements climatiques. Toute action portant sur un élément spécifique sans tenir compte des autres doit être évitée, car elle peut avoir un impact négatif sur les autres éléments et déboucher sur des solutions partielles et à court terme. Par exemple, des systèmes alimentaires plus productifs permettant de réduire la mortalité des adultes due à une mauvaise alimentation (11 millions de décès en 2017) pourraient, s'ils ne sont pas durables, avoir un impact négatif sur la biodiversité et sur la qualité de l'eau et de l'air. Les auteurs du résumé rappellent que 50 % des cas d'émergence ou de réémergence de maladies infectieuses sont dus à des changements dans l'utilisation des terres, à des pratiques agricoles et à des activités qui empiètent sur les habitats naturels et entraînent une augmentation des contacts entre la faune sauvage, les animaux domestiques et les êtres humains.
8. Les changements climatiques interagissent de manière importante et croissante avec tous les autres éléments interdépendants, amplifiant ainsi les facteurs directs et indirects d'appauvrissement de la biodiversité et intensifiant les interactions entre cet appauvrissement et les autres éléments. Les réponses à ces changements peuvent également avoir une incidence sur les éléments interdépendants. Par exemple, il existe des interactions importantes et croissantes, mais souvent négligées, entre les effets des changements climatiques et les mesures d'atténuation et d'adaptation, d'une part, et les autres éléments interdépendants, d'autre part.
9. La réalisation des objectifs de développement durable et des cibles du Cadre, compte tenu des considérations relatives à la mise en œuvre du Cadre (section C du Cadre), nécessite une approche globale, cohérente avec une approche fondée sur les interdépendances, plutôt qu'une approche

¹ Voir www.ipbes.net/nexus-assessment.

² Les auteurs du résumé à l'intention des décideurs se réfèrent à la publication conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la Santé intitulée *Régimes alimentaires sains et durables - Principes directeurs*, qui souligne que les régimes alimentaires sains et durables favorisent tous les aspects de la santé et du bien-être, exercent une faible pression et ont un faible impact sur l'environnement, sont accessibles, abordables, sûrs et équitables et sont culturellement acceptables.

cloisonnée. Les interconnexions et les interdépendances entre les secteurs et les systèmes doivent être comprises et prises en compte de manière holistique afin d'élaborer des décisions intégrées et adaptatives qui maximiseront les synergies et minimiseront les compromis.

10. Le résumé à l'intention des décideurs contient une analyse des tendances passées des facteurs directs et indirects de changement pour chaque élément interdépendant. Une analyse de 186 scénarios individuels tenant compte de multiples éléments interdépendants, issus de 52 études, révèle six groupes de scénarios interdépendants ou archétypes, avec des résultats positifs et négatifs caractéristiques pour la biodiversité, l'eau, l'alimentation, la santé et les changements climatiques. Ces archétypes représentent divers résultats plausibles pour les éléments interdépendants et leurs interconnexions, à savoir l'interdépendance axée sur la nature, l'interdépendance équilibrée, la priorité à la conservation, la priorité au climat, la priorité à l'alimentation et la surexploitation de la nature. Le résumé contient également une liste non exhaustive de plus de 70 mesures fondées sur des données factuelles qui peuvent être appliquées dans divers contextes et mises en œuvre conformément aux législations nationales, à la souveraineté des États et aux obligations internationales. Les mesures sont regroupées en dix grandes catégories, en fonction de leurs objectifs principaux :

- a) Préserver les écosystèmes ;
- b) Restaurer les écosystèmes ;
- c) Gérer les écosystèmes ;
- d) Consommer de manière durable ;
- e) Réduire la pollution ;
- f) Intégrer la planification et la gouvernance ;
- g) Gérer les risques ;
- h) Garantir les droits et l'équité ;
- i) Aligner les financements ;
- j) Autres.

11. Les auteurs analysent l'effet de chaque mesure d'intervention sur chaque élément interdépendant et la faisabilité de la mise en œuvre de cette mesure. Les incidences sur la gouvernance, l'économie et les finances de la mise en œuvre des mesures d'intervention sont examinées et comparées aux coûts et aux résultats probables du maintien du statu quo. Enfin, les auteurs fournissent des indications sur la manière de mettre en œuvre les mesures d'intervention afin de lutter efficacement contre les facteurs directs et indirects de changement des éléments interdépendants.

III. Résumé du contexte et des principales conclusions de l'évaluation

12. Le secrétariat de la Convention a fourni dans la présente section un résumé des principales questions abordées dans l'évaluation, pour faciliter la consultation. Pour un aperçu plus complet, les lecteurs sont invités à se reporter au résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation.

13. Dans les approches fondées sur les interdépendances, il est reconnu que les difficultés liées à un élément sont étroitement liées à celles d'autres éléments à différentes échelles spatiales et temporelles. En améliorant la compréhension des interdépendances et en recensant les possibilités de collaboration entre les secteurs et à différentes échelles, les conclusions de l'évaluation des interdépendances peuvent contribuer à une gestion et une gouvernance synergiques et globales.

14. Les auteurs du résumé à l'intention des décideurs soulignent la nécessité de mettre en œuvre de multiples mesures synergiques, grâce à des approches plus intégrées, inclusives, équitables,

responsables, coordonnées et adaptatives, et le fait que ces mesures doivent être adaptées aux circonstances nationales et infranationales.

15. Les auteurs appellent également à une transformation de la gouvernance et des systèmes économiques et financiers. Leur analyse tend à montrer que les systèmes actuels ne sont pas adaptés pour faire face aux facteurs directs et indirects de changement des éléments interdépendants.

16. En ce qui concerne les interactions passées et actuelles entre les éléments interdépendants, tous les facteurs indirects étudiés, à l'exception des réglementations environnementales institutionnelles, ont accru ou accéléré l'impact des facteurs directs sur les éléments interdépendants. Presque tous les éléments interdépendants suivent des tendances négatives en raison de ces facteurs, avec des effets en cascade sur chacun d'entre eux. Deux éléments interdépendants ont affiché des tendances positives au cours des dernières années : la quantité de nourriture a augmenté, améliorant ainsi la santé humaine grâce à un apport calorique plus important, et les progrès réalisés dans le domaine des soins de santé ont également contribué à l'amélioration de la santé humaine. Les effets des changements touchant les éléments interdépendants ne sont pas les mêmes partout. Les habitants des pays en développement et les peuples autochtones sont plus souvent touchés par la dégradation des éléments interdépendants. Les systèmes de gouvernance cloisonnés et des systèmes de valeurs économiques et sociétales mal alignés qui privilégient le court terme et les rendements financiers privés entraînent des tendances négatives dans les éléments interdépendants et exacerbent les compromis entre eux.

17. En ce qui concerne les interactions futures entre les différents éléments, tous les scénarios analysés visant à maximiser les résultats dans un seul élément (par exemple « l'alimentation d'abord », « le climat d'abord » et « la conservation d'abord ») ont des impacts négatifs sur les autres éléments. Les scénarios dont les avantages sont équilibrés entre les éléments interdépendants permettent d'atteindre plusieurs objectifs politiques mondiaux, tandis que les scénarios prévoyant des compromis permettent d'atteindre moins d'objectifs. En particulier, la conservation de la biodiversité, combinée à des mesures bénéficiant à d'autres éléments interdépendants, appuie la réalisation des objectifs de durabilité et réduit de nombreux risques financiers et systémiques futurs.

18. En ce qui concerne les mesures d'intervention qui portent sur les interactions entre les différents éléments interdépendants, la plupart des mesures analysées ont des effets positifs sur plusieurs éléments, à des degrés divers, souvent en fonction de la manière dont elles sont planifiées et mises en œuvre et des facteurs favorables. Un petit nombre de mesures n'ont aucun impact, voire un impact négatif, sur d'autres éléments. Le coût des mesures varie considérablement. Bien que des ressources économiques et financières supplémentaires soient nécessaires pour garantir des synergies entre les éléments interdépendants, leur impact et leur adoption pourraient être renforcés par des réformes plus larges visant à aligner les intérêts financiers et environnementaux. Enfin, la mise en œuvre des mesures, ensemble ou de manière séquentielle, peut renforcer les avantages à l'échelle de l'interdépendance, car certaines mesures peuvent faciliter d'autres mesures ou amplifier leur impact.

19. En ce qui concerne la gouvernance relative aux liens d'interdépendance pour un avenir juste et durable, les moyens d'intervention seront probablement plus efficaces s'ils sont mis en œuvre dans le cadre d'approches de gouvernance améliorées couvrant tous les éléments de ces liens et en mettant l'accent sur des politiques, des institutions et des mesures qui favorisent l'intégration, l'inclusion, l'équité et la responsabilité, ainsi que sur des approches coordonnées et adaptatives. Leur efficacité est également améliorée lorsqu'elles sont conçues conjointement par divers acteurs et institutions à l'aide de processus et d'approches qui reconnaissent et traitent les compromis et facilitent et renforcent les conditions favorables et les synergies. Si certains acteurs et institutions à travers le monde, notamment les peuples autochtones et communautés locales, possèdent déjà des capacités pour mettre en œuvre des approches de gouvernance relative aux liens d'interdépendance, le renforcement des capacités spécifiques de nombreux autres acteurs peut améliorer les résultats.

20. Le résumé à l'intention des décideurs comprend les 12 messages clés reproduits ci-dessous.

Interactions passées et actuelles entre les liens d'interdépendance

- Message clé A1 : « La biodiversité est essentielle à notre existence même, puisqu'elle soutient l'approvisionnement en eau et en nourriture, notre santé et la stabilité du climat. La biodiversité diminue dans toutes les régions du monde et à toutes les échelles spatiales, avec des répercussions sur le fonctionnement des écosystèmes, la disponibilité et la qualité de l'eau, la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé humaine, végétale et animale, ainsi que la résilience face aux changements climatiques. La perte de biodiversité et les changements climatiques sont interdépendants et ont des effets cumulatifs qui menacent la santé et le bien-être humains. »
- Message clé A2 : « Au cours des 50 dernières années, les tendances mondiales observées concernant un large éventail de facteurs indirects ont renforcé les facteurs directs de perte de biodiversité et ont eu des conséquences négatives sur la biodiversité, la disponibilité et la qualité de l'eau, la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que sur la santé, et ont contribué aux changements climatiques. »
- Message clé A3 : « Les décisions sociétales, économiques et politiques qui privilégient les avantages à court terme et les rendements financiers pour un petit nombre de personnes tout en ignorant les impacts négatifs sur la biodiversité et d'autres éléments interdépendants conduisent à des résultats inégaux pour le bien-être humain. Les approches de gouvernance existantes ont souvent négligé de prendre en compte et de traiter ces impacts négatifs sur la dégradation de la nature, qui affectent de manière disproportionnée le bien-être de certains par rapport à d'autres. »

Interactions futures entre les liens d'interdépendance

- Message clé B1 : « La poursuite des tendances actuelles concernant les facteurs directs et indirects aura des conséquences négatives importantes sur la biodiversité, la disponibilité et la qualité de l'eau, la sécurité alimentaire et la santé humaine, tout en exacerbant les changements climatiques. Les scénarios qui donnent la priorité aux objectifs d'un seul élément interdépendant sans tenir compte des autres éléments (c'est-à-dire uniquement la biodiversité, l'eau, l'alimentation, la santé humaine ou les changements climatiques) se traduiront par des compromis entre les différents éléments interdépendants. »
- Message clé B2 : « Des avantages à l'échelle de l'ensemble des liens d'interdépendance, avec des résultats positifs pour les populations et la nature, sont envisageables à l'avenir, mais il est difficile d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour tous les éléments interdépendants. Les scénarios qui permettent d'obtenir des avantages équilibrés pour tous les éléments interdépendants ont tendance à prévoir des mesures visant à conserver, restaurer, utiliser et gérer de manière durable les écosystèmes, à réduire la pollution dans les milieux terrestres, marins et d'eau douce, et à appuyer l'adoption de régimes alimentaires sains et durables ainsi que l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. »
- Message clé B3 : « Les scénarios axés sur les synergies entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation, la santé humaine et les changements climatiques ont des résultats plus favorables pour la réalisation des objectifs politiques mondiaux, tels que les objectifs de développement durable. Les approches et les mesures cloisonnées qui accordent la priorité à un seul élément interdépendant limitent la réalisation d'avantages pour l'ensemble des objectifs stratégiques. »

Mesures d'intervention axées sur les interactions entre les liens d'interdépendance

- Message clé C1 : « De nombreuses mesures hautement synergiques sont déjà à la disposition des acteurs de multiples secteurs pour gérer de manière durable la biodiversité,

l'eau, l'alimentation, la santé et les changements climatiques. Les mesures qui ne sont généralement pas axées sur la biodiversité peuvent souvent avoir des avantages plus importants pour celle-ci que celles qui sont spécialement conçues à cette fin. Lorsqu'elles sont mises en œuvre à des échelles et dans des contextes appropriés, ces mesures favorisent dans une large mesure et à des degrés divers l'ensemble des éléments interdépendants, et beaucoup d'entre elles sont peu coûteuses. »

- Message clé C2 : « Certaines mesures d'intervention peuvent faciliter ou entraver la mise en œuvre des autres mesures, pouvant ainsi donner lieu à des synergies ou à des compromis. L'efficacité des mesures d'intervention visant à favoriser l'ensemble des éléments interdépendants peut être renforcée en les mettant en œuvre simultanément ou de manière séquentielle, car certaines mesures peuvent faciliter la mise en œuvre d'autres mesures ou amplifier leurs effets positifs. »
- Message clé C3 : « Les mesures d'intervention peuvent faire progresser considérablement les initiatives stratégiques mondiales, notamment les objectifs de développement durable, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et l'Accord de Paris, afin de garantir un avenir juste et durable. Les mesures d'intervention conçues pour bénéficier à plusieurs éléments interdépendants appuient de multiples objectifs et cibles dans l'ensemble des cadres stratégiques mondiaux, renforçant ainsi les synergies et l'harmonisation entre ceux-ci. »

Gouvernance relative aux liens d'interdépendance pour un avenir juste et durable

- Message clé D1 : « La transformation des modes de gouvernance cloisonnés actuels grâce à des approches plus intégratives, inclusives, équitables, responsables, coordonnées et adaptatives permet la mise en œuvre réussie de mesures visant à gérer les éléments interdépendants et leurs facteurs directs et indirects associés, de manière intégrée, dans l'intérêt des populations et de la nature, aujourd'hui et à l'avenir. »
- Message clé D2 : « Le déficit de financement nécessaire pour répondre aux besoins en matière de biodiversité s'élève de 300 milliards à 1 000 milliards de dollars par an, et les investissements supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable les plus directement liés à l'eau, à l'alimentation, à la santé et aux changements climatiques s'élèvent à au moins 4 000 milliards de dollars par an. Des mesures urgentes visant à transformer les valeurs et les structures et à s'attaquer à la domination d'un groupe restreint d'intérêts au sein des systèmes économiques et financiers peuvent permettre d'accroître les investissements en faveur de la biodiversité et des autres éléments interdépendants. »
- Message clé D3 : « Les approches en matière de gouvernance, la prise de décision et le renforcement des capacités relatives aux liens d'interdépendance peuvent être améliorés grâce à une série de mesures et d'actions délibérées, fondées sur des données probantes diverses. Une feuille de route à l'intention des acteurs de nombreux secteurs peut être utilisée pour recenser les problèmes et les valeurs communes en vue de collaborer à la recherche de solutions qui contribueront à bâtir un avenir juste et durable, conforme aux cadres d'action mondiaux. Les outils et les méthodes qui facilitent une compréhension globale des éléments des liens d'interdépendance peuvent accroître les connaissances et améliorer la coopération et la prise de décision. »

IV. Incidences de l'évaluation des liens d'interdépendance sur les travaux menés dans le cadre de la Convention

21. Le résumé à l'intention des décideurs contient une analyse de la contribution de plusieurs mesures d'intervention au Cadre. Les auteurs ont conclu que les mesures d'intervention visant à traiter plusieurs éléments interdépendants étaient possibles et ont identifié des mesures d'intervention

pouvant minimiser les compromis et maximiser la mise en œuvre synergique des différents éléments interdépendants. L'évaluation est pertinente pour la réalisation des objectifs de la Convention et des objectifs et cibles du Cadre. Elle favorise également une utilisation intégrée, séquentielle, adaptée aux conditions locales et opportune des mesures visant à mettre en œuvre le Cadre. Elle comprend des exemples précis de la manière dont la mise en œuvre des cibles 1, 2, 10 et 16 ouvrira la voie à des changements à l'échelle du système en matière de gouvernance, de valeurs et de comportements, facilitant et renforçant ainsi l'efficacité de certaines autres mesures.

22. Les Parties ont reconnu dans le Cadre que l'humanité dépendait de la biodiversité pour l'alimentation, la médecine, l'énergie, la pureté de l'air et l'eau. Le Cadre prévoit un plan pour transformer la relation que les sociétés entretiennent avec la biodiversité d'ici à 2030, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. La poursuite des objectifs et cibles du Cadre et des objectifs de développement durable nécessitera des progrès dans tous les éléments interdépendants. L'approche fondée sur les interdépendances est directement liée à la vision du Cadre.

23. Toutes les cibles du cadre sont liées à de multiples éléments interdépendants, ce qui rend difficile l'établissement d'une liste complète des liens entre le Cadre et les différents éléments interdépendants. Voici quelques exemples non exhaustifs :

a) Les cibles 1, 2, 3 et 11 comprennent des éléments liés à la préservation des fonctions des écosystèmes, tels que le piégeage du carbone, la purification de l'eau, la pollinisation et la rétention des sols ;

b) Les cibles 5 et 9, relatives à l'utilisation des espèces sauvages et aux avantages qui en découlent, contiennent des éléments liés à la sécurité alimentaire et à la santé humaine ;

c) La cible 8 vise à réduire les effets négatifs des changements climatiques et de l'acidification des océans et à accroître la résilience ;

d) La cible 10 vise à renforcer la biodiversité et l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture durables.

24. Si de nombreuses cibles du Cadre ne sont pas directement liées à la conservation, à l'utilisation durable ou à la restauration de la biodiversité, plusieurs sont directement liées à d'autres éléments interdépendants. En outre, dans la section C du Cadre, relative aux considérations concernant sa mise en œuvre, il est indiqué que le Cadre repose sur une approche de l'ensemble du Gouvernement et de l'ensemble de la société. L'élaboration de stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité dans le cadre d'une telle approche repose sur une mise en œuvre coordonnée du Cadre dans le contexte des grandes orientations politiques nationales. Les auteurs du résumé à l'intention des décideurs fournissent une analyse des différentes mesures possibles pour traiter les différents éléments interdépendants, y compris les mesures visant à atteindre les cibles du Cadre.

25. Outre la décision [15/4](#), un certain nombre de décisions récentes de la Conférence des Parties concernent la biodiversité et des éléments interdépendants particuliers, notamment la décision [16/13](#) sur l'intégration de la biodiversité dans les secteurs et d'un secteur à l'autre, la décision [16/19](#) sur la biodiversité et la santé et la décision [16/22](#) sur la biodiversité et les changements climatiques. En outre, les interactions entre la biodiversité, l'alimentation, l'eau, la santé et les changements climatiques sont évoquées dans un certain nombre d'autres décisions. Par exemple, dans la décision [16/15](#) sur la gestion durable de la faune et de la flore sauvages, la Conférence des Parties a encouragé les Parties à promouvoir la poursuite des recherches afin de mieux comprendre les liens entre l'utilisation des espèces sauvages et les maladies zoonotiques.

26. L'évaluation des liens d'interdépendance peut être utilisée pour :

a) Sensibiliser aux liens entre les différents éléments interdépendants ;

b) Comprendre les besoins en matière de recherche et de données pour analyser les éléments interdépendants et déterminer les possibilités d'action et de financement en vue de promouvoir les synergies entre les éléments ;

c) Collaborer avec un large éventail de ministères et d'autres parties prenantes, y compris les acteurs infranationaux, les peuples autochtones et communautés locales, les femmes, les jeunes et le secteur privé.

V. Recommandations

27. Les recommandations relatives à l'évaluation des liens d'interdépendance figurent dans le document CBD/SBSTTA/27/3.
